



Première commission patrimoine

Le 27 février 2021 chez les Bordeaux.

Présents : Dominique Bordeaux, Catherine Laigneau, Patricia Guillet.

Excusée : Christine Bouin.

Ordre du jour :

- *échanger sur notre vision et nos attentes*
- *définir les objectifs de la commission*
- *élaborer un plan de travail*
- *voir comment mobiliser les autres adhérents*
- *réfléchir à la façon d'impliquer les communes concernées.*

Objectifs :

- repérer les lieux où faire un arrêt sympathique et intéressant sur le chemin
- à une distance accessible et par un chemin praticable
- informer le pèlerin sur les lieux dignes d'intérêt sur nos chemins mayennais en les mettant sur le site internet.

Que met-on dans le « patrimoine » ? :

- un espace naturel exceptionnel
- un arbre remarquable
- une église d'au moins 500 ans
- un lavoir, des halles, une fontaine
- un manoir
- une croix soit très ancienne, soit spécifique

Autre objectif utile au pèlerin:

- repérer tout lieu de pause agréable et pratique (abrité et / ou avec eau potable et / ou avec WC)
- informer sur les heures d'ouverture , si le lieu est visitable ou seulement visible de l'extérieur, où trouver la clef....

Méthodologie de travail :

- mobiliser les communes situées sur le chemin de St Martin (y compris la variante d'Evron), le chemin de halage entier (pour faire le lien entre le chemin de St Martin et le chemin de Compostelle) et le chemin du Mont St Michel via Pontmain.
- Solliciter nos adhérents pour qu'ils nous envoient des descriptifs et des photos des lieux correspondants aux critères cités ci-dessus sur les trois chemins.

Plan de travail :

1) Pour impliquer les communes :

- leur envoyer par mail un courrier présentant l'association et nos objectifs en matière de patrimoine.
- Avec ce courrier, leur fournir une carte détaillée du chemin pour qu'ils visualisent où passe celui-ci et quelle partie de leur commune est concernée.
- Au préalable, rencontrer l'association des maires pour présenter notre démarche , accompagnée d'une clef USB présentant l'association. L'objectif de cette rencontre est d'une part de faire valider officiellement notre démarche auprès des communes concernées, et d'autre part, si c'est possible, de demander à l'association des maires d'annoncer notre démarche . Les communes y seront plus sensibles s'il y a une validation officielle.
- **Quelles sont les communes concernées ?**
- Chemin de St Martin : 13 communes entre Mayenne et St Pierre sur Orthe (cette dernière, St Martin de Connée, Izé, Bais, Grazay, Aron, Mayenne, St Georges sur Erve, Evron, Ste Gemmes le Robert, Vimarcé, Hambers, Marcillé le ville)
- Chemin de halage du sud au nord : 16 communes (Daon, Ménil, Château - Gontier sur Mayenne, La Roche - Neuville, Origné, Entrammes, Houssay, L'Huisserie, Laval, Changé, St Jean sur Mayenne, Montflours, Sacé, Martigné, Commer, Moulay)
- Chemin du Mont St Michel depuis le halage : 7 communes (Andouillé, St Germain le Guillaume, Chailland, Ernée, Larchamp, Montaudin, Pontmain.)
- manquent les communes du nord-ouest entre Mayenne et le raccordement au chemin du Mont St Michel)

2) **Mobiliser nos adhérents** : dans la prochaine web-lettre, rédiger un texte pour expliquer les objectifs de la commission patrimoine et les mettre à contribution.

Qui fait quoi ?

- courrier aux maires : Dominique
- cartes : Catherine
- trouver les communes du nord-ouest manquantes : Catherine.
- compte-rendu : Patricia

- article pour web-lettre : Patricia
- clef USB présentant l'association : Béatrice et Dominique
- rencontre de l'association des maires une fois qu'on aura préparé le courrier pour les communes et la clef USB (Bruno Jézéquel) : Béatrice et Patricia (2ème quinzaine d'avril.)

Prochaine réunion de la commission patrimoine :

- *si plus de couvre-feu , le **jeudi 1er avril 2021 à 20 h 30** chez Catherine à Quelaines St Gault*
- *sinon, le **samedi 10 avril à 14 h** chez Patricia à Laval.*